



ÉBAUCHE
RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTE
Heiligendamm, 8 juin 2007

I.

Croissance et responsabilité dans l'économie mondiale

Nous nous sommes rencontrés à Heiligendamm pour nous pencher sur les grands défis posés par l'économie mondiale, le changement climatique et l'Afrique. Guidés par le grand thème choisi par la Présidence allemande du Sommet, « Croissance et responsabilité », nous nous sommes intéressés aux aspects économiques, sociaux et environnementaux de la définition politique de la mondialisation. Nous nous sommes intéressés en particulier au rôle des puissances économiques émergentes dans le monde d'aujourd'hui. Nous nous sommes accordés sur les avantages d'un resserrement de la coopération.

Processus de Heiligendamm : Nous avons discuté des défis mondiaux avec les dirigeants du Brésil, de la Chine, de l'Inde, du Mexique et de l'Afrique du Sud. Nous avons reconnu nos responsabilités respectives et la nécessité de formuler des solutions communes. Nous avons donc convenu de lancer un nouveau dialogue fondé sur des sujets se rapportant aux grands enjeux économiques mondiaux, dans le but d'obtenir des résultats concrets d'ici le Sommet du G8 qui se tiendra en Italie en 2009. Les sujets du dialogue comprennent la responsabilité sociale des entreprises, la promotion et la protection de l'innovation, l'efficacité énergétique et la coopération dans le domaine de la technologie et, enfin, la politique en matière de développement. La feuille de route de ce processus est donnée par une déclaration conjointe de la Présidence du G8 et du Brésil, de la Chine, de l'Inde, du Mexique et de l'Afrique du Sud.

Programme du G8 pour la croissance et la stabilité mondiales : Nous avons constaté que l'économie mondiale est en bon état et que la croissance est répartie de façon plus égale entre les régions. Dans ce contexte, nous nous sommes engagés à suivre un Programme du G8 pour la croissance et la stabilité mondiales, dans le but de poursuivre nos stratégies visant à favoriser un ajustement harmonieux des déséquilibres mondiaux qui devrait s'inscrire dans le contexte d'une croissance économique mondiale solide et soutenue. Nos stratégies comprennent de saines politiques macro-économiques dans nos pays et des réformes structurelles. Elles signalent également aux économies émergentes que leur contribution est nécessaire.

Stabilité systémique et transparence des marchés financiers, et fonds spéculatifs : Nous avons aussi discuté de la situation sur les marchés financiers, et en particulier des questions liées aux fonds spéculatifs. Tout en notant l'apport utile de ces fonds à la stabilité des marchés financiers, nous voulons réduire le plus possible les

risques systémiques par une augmentation de la transparence et de la discipline de marché de la part de toutes les parties concernées. Nous nous sommes félicités du travail du Forum sur la stabilité financière, nous appuyons ses recommandations et attendons avec impatience son rapport destiné aux ministres des Finances, à partir d'octobre cette année.

Liberté d'investir, climat d'investissement et responsabilité sociale : Nous avons conclu notre discussion sur l'investissement en prenant un engagement ferme envers la liberté d'investir et l'investissement ouvert et transparent. Les pays du G8, tout comme les économies émergentes, tirent considérablement parti des investissements transfrontaliers. Nous avons convenu de travailler ensemble, à l'intérieur du processus de Heiligendamm, pour favoriser des conditions d'investissement ouvertes et plus favorables dans nos pays respectifs. Nous ferons davantage pour rendre l'investissement plus bénéfique et plus durable. Nous avons aussi discuté des questions de responsabilité sociale. Des marchés ouverts commandent l'inclusion sociale. Nous sommes donc entendus sur une promotion active des normes sociales et de la responsabilité des entreprises, et sur la nécessité de renforcer les systèmes de sécurité sociale dans les économies émergentes et dans les pays en développement.

Promotion de l'innovation – Protection de l'innovation : Dans nos pays, l'innovation est un des moteurs essentiels de la croissance économique. C'est pourquoi nous avons convenu d'agir pour promouvoir l'innovation ainsi que la recherche et le développement. Parallèlement, l'innovation a besoin d'être protégée partout dans le monde. Les droits de propriété intellectuelle sont une condition préalable importante de l'innovation. Leur protection est d'une importance fondamentale pour les consommateurs de tous les pays, mais surtout des pays en développement. Nous nous sommes donc entendus avec les dirigeants des économies émergentes pour aborder ces questions dans le cadre du processus de Heiligendamm. Nous, pays du G8, avons décidé d'intensifier notre coopération dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle, tout particulièrement en ce qui concerne nos administrations douanières et d'application de la loi. Nous inviterons nos secteurs privés respectifs à trouver des solutions efficaces tant pour l'aspect offre que pour l'aspect demande des produits contrefaits et piratés.

Changement climatique, efficacité énergétique et sécurité de l'énergie : Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée, et il risque de causer de sérieux dommages à notre environnement naturel et à l'économie mondiale. Nous avons pris note avec préoccupation du rapport récent du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et de ses constatations. Nous sommes convaincus qu'une action urgente et concertée s'impose et nous acceptons notre responsabilité d'être à la tête de la lutte contre le changement climatique. En fixant, dans le processus, un objectif mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous avons convenu à Heiligendamm de faire participer tous les grands pays pollueurs, et nous examinerons sérieusement les décisions du Conseil européen, du Canada et du Japon, dont celle de réduire de la moitié au moins les émissions mondiales d'ici 2050.

Nous nous sommes entendus pour dire que le processus de l'ONU relatif au climat est le cadre le mieux adapté à la négociation de l'action mondiale future contre le changement climatique. Nous sommes déterminés à nous servir de ce cadre pour progresser, et nous appelons toutes les parties à participer de façon active et constructive à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui se tiendra en Indonésie en décembre 2007, en vue de parvenir à un accord complet sur l'après-Kyoto (2012) qui réunirait tous les grands pays pollueurs. Pour s'attaquer au problème urgent du changement climatique, il faut absolument que ces pays

s'entendent, d'ici la fin de 2008, sur une contribution précise à un nouveau cadre mondial s'inscrivant à l'intérieur de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'ici 2009. Nous réaffirmons la nécessité d'inviter les grandes économies polluées à discuter de la meilleure façon de relever le défi du changement climatique. Nous soulignons que toute action future devra être fondée sur le principe de la Convention-cadre de responsabilités et de capacités communes mais différenciées. La maîtrise du changement climatique et l'amélioration de la sécurité énergétique passent par la technologie, l'efficacité énergétique et les mécanismes de marché, dont l'échange de droits d'émission et les mesures d'encouragement fiscal. Nous avons réaffirmé les principes de sécurité énergétique sur lesquels nous nous étions entendus à Saint-Pétersbourg. Dans nos discussions avec les économies émergentes, nous avons convenu que l'efficacité énergétique et la coopération technologique occuperont une place cruciale dans notre dialogue de suivi.

Responsabilité relative aux matières premières – Transparence et croissance durable : Nous avons discuté de la situation sur les marchés mondiaux des matières premières et des augmentations de prix récentes. Nous apporterons notre aide à l'amélioration de la transparence et instaurerons la bonne gouvernance dans les pays en développement ayant des normes sociales et environnementales. Nous exprimons par conséquent notre appui constant à l'Initiative sur la transparence des industries extractives et lancerons un projet de certification pilote. Nous reconnaissons que la promotion d'un ensemble consolidé de principes et de lignes directrices s'appliquant aux secteurs de l'extraction minière internationale dans les pays en développement aiderait à ce que le secteur contribue au développement.

Lutte contre la corruption : Nous souscrivons à l'application intégrale des obligations qui nous incombent en vertu des accords internationaux créés pour combattre la corruption, en particulier ceux des Nations Unies et de l'Organisation de développement et de développement économiques, et nous intensifierons nos efforts communs pour la combattre partout dans le monde.

Commerce : Nous avons insisté sur la nécessité de parvenir à un accord ambitieux, équilibré et complet sur le Programme de développement de Doha (PDD), qui améliorera les échanges commerciaux à l'intérieur et entre les pays développés et en développement et qui renforcera les règles commerciales multilatérales. Nous avons pris note du communiqué des ministres du Commerce du G8 du 12 avril 2007, dans lequel ils se disent convaincus qu'en intensifiant leurs travaux, il sera possible de parvenir à une convergence d'idées et, ainsi, de concourir à la conclusion du Cycle d'ici la fin de 2007. Dans cet esprit, nous avons promis de travailler en visant haut dans tous les domaines visés par le PDD, et nous invitons tous les membres de l'OMC à faire preuve d'une souplesse utile, afin que les négociations soient rapidement menées à bien. Le temps est venu de transformer les engagements pris constamment au niveau politique en résultats concrets. Nous exhortons donc les ministres chargés du commerce, en particulier ceux des grands pays développés et des puissances économiques émergentes, de présenter, dans les prochaines semaines, une solide plate-forme pour mener des négociations multilatérales conduisant à un accord sur les modalités.

II.

Croissance et responsabilité en Afrique

Le 8 juin 2007, nous avons rencontré les dirigeants de l'Algérie, du Nigeria, du Sénégal et de l'Afrique du Sud, ainsi que le Président de l'Union africaine (le Président du Ghana), le Président de la Commission de l'Union africaine, le Président du Comité exécutif du NEPAD, le Premier Ministre de l'Éthiopie et le Secrétaire général des Nations Unies pour discuter des éléments clés du thème « Croissance et responsabilité en Afrique ». Nous nous sommes entendus avec nos partenaires africains sur les objectifs et les principes de base de notre partenariat en vue d'atteindre notre objectif commun : promouvoir le développement de l'Afrique.

Nos discussions ont porté essentiellement sur la façon dont le G8 pourrait contribuer effectivement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement de l'Afrique. Dans le contexte du Partenariat du G8 avec l'Afrique, nous avons traité en profondeur des questions suivantes : paix et sécurité, investissement durable, bonne gouvernance, amélioration des systèmes de santé et lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Nous avons confirmé avec les dirigeants africains que ces défis ne pourront être relevés que grâce à un esprit de partenariat, à l'obligation de se rendre mutuellement des comptes, à la confiance et aussi par un resserrement du dialogue et de la coopération internationale, y compris avec les économies émergentes. Nous avons confirmé ensemble les engagements pris à Gleneagles. Nous nous sommes accordés sur un ensemble de principes de développement. Nous avons insisté sur l'importance de la croissance du secteur privé (donner plus de profondeur aux marchés financiers, améliorer la gouvernance et rendre le commerce possible). Nous avons confirmé ensemble que les engagements pris à Gleneagles, en particulier à l'égard du financement de la dette. L'allégement de la dette, des initiatives novatrices en matière de financement et la participation du secteur privé contribueront à la réalisation de ces engagements.

Paix et sécurité : Nous avons discuté avec nos partenaires africains de questions se rapportant à la consolidation la paix à long terme et à la prévention des conflits violents. Nous avons loué les progrès accomplis jusqu'à présent et les efforts déployés par l'Union africaine et les organisations sous-régionales africaines pour élaborer l'Architecture de paix et de sécurité en Afrique et pour mettre sur pied la Force permanente africaine afin de régler les conflits violents intra-africains et assurer la stabilité. Nous nous sommes entendus pour dire que le renforcement du volet civil de la Force permanente africaine, y compris des forces policières, serait une étape importante dans ce sens. Nous avons convenu que le G8 devra continuer d'appuyer ces efforts. Nous avons affirmé que les solutions militaires à elles seules ne pourront assurer la paix à long terme. Il faudrait plutôt viser les conditions politiques, économiques et sociales nécessaires à la sécurité humaine et à la stabilité. Nous nous sommes aussi entendus pour aider l'Union africaine et les organisations sous-régionales à lutter contre la prolifération et le mauvais usage des armes légères et de petit calibre interdites et à mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles. Nous poursuivrons et intensifierons notre dialogue avec l'Union africaine et, de concert avec les autres partenaires du développement, nous favoriserons la coordination et la cohérence de nos initiatives.

Croissance économique et investissement : Nous nous sommes réjouis des taux de croissance économique stables et importants que de nombreux pays africains connaissent ces dernières années à la suite des réformes courageuses et de l'amélioration de la gouvernance qu'ils ont entreprises. Le G8 veut ajouter à ces progrès

et contribuer à la croissance soutenue en encourageant et en mobilisant l'esprit d'entreprise et l'investissement africain et étranger. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons besoin de l'aide publique au développement et de son grand effet catalyseur, et aussi de plus en plus d'investissements privés durables. Pour aider les partenaires africains à faciliter l'investissement, le G8 a accueilli favorablement diverses mesures, dont la création d'un partenariat qui fera fonctionner le financement en Afrique. Nous avons également décidé de promouvoir encore davantage l'intégration des marchés et les infrastructures transfrontalières, entre autres en apportant une aide plus cohérente et mieux coordonnée au renforcement des capacités des communautés économiques régionales. Nous avons réaffirmé notre engagement à accélérer l'universalité de l'enseignement primaire, condition essentielle au développement durable en Afrique.

Bonne gouvernance et réforme – Partenariat avec l'Afrique : Nous avons loué les institutions régionales et panafricaines, en particulier l'Union africaine, et avons exprimé notre ferme intention d'aider davantage les institutions africaines régionales et panafricaines. Le G8 s'est félicité des progrès du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP), qui vise à encourager les réformes volontaires de la gouvernance en Afrique. Le G8 apporte son aide au NEPAD et au MAP depuis le début, tout en reconnaissant et en approuvant leur appartenance complète aux pays participants. Il a accepté de fournir de l'aide supplémentaire aux pays faisant l'objet d'un examen par les pairs, ainsi que pour la mise en œuvre des réformes induites par les recommandations issues du MAEP. De concert avec ses partenaires africains, le G8 s'est également réjoui de l'Initiative relative à la transparence des industries extractives et a convenu de mettre en œuvre un Plan d'action pour une bonne gestion financière.

Améliorer les systèmes de santé et combattre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme : Nous avons reconnu que l'accès à des services de santé de qualité demeure extrêmement difficile dans beaucoup de pays africains. Nous nous sommes donc entendus pour aider nos pays partenaires à mettre sur pied et à renforcer les systèmes de santé, afin de les aider à se doter de services de santé convenant à tous, y compris aux pauvres et aux groupes vulnérables dont font partie des femmes et les enfants. Dans ce but, le G8 travaillera à un financement durable et équitable des systèmes de santé, en liant les stratégies de financement nationales à une aide internationale coordonnée. Le G8 et ses partenaires africains ont également convenu de se pencher sur les différentes causes de l'absence de ressources humaines dans le domaine de la santé.

Le G8 a réitéré son engagement à continuer de faire plus d'efforts pour atteindre son but d'accès universel aux soins, pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement concernant la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et pour renforcer les systèmes de santé, en fournissant au moins quelque 60 millions de dollars américains au cours des années à venir. Nous avons remarqué la hausse de la demande prévue par le Conseil du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FMSTP) et avons convenu de continuer à apporter tout notre appui au Fonds. Nous fournirons un financement supplémentaire durable et constant à long terme au cours de la campagne de reconstitution des ressources du Fonds. Le G8 a reconnu que la pandémie du VIH/sida frappe de plus en plus les femmes et il a accepté de concentrer spécifiquement ses activités sur les besoins des femmes et des filles. Nous travaillerons concrètement avec toutes les parties prenantes, dont ONUSIDA, l'OMS, la Banque mondiale, le FMSTP, l'Union africaine et les États africains, l'industrie pharmaceutique produisant des nouveaux médicaments et des médicaments

génériques et la société civile, afin de mener une action pratique en faveur de l'accès universel des soins.

À Saint-Pétersbourg, nous nous sommes mis d'accord pour examiner régulièrement le travail que nous accomplissons face aux pandémies du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme. Nous faisons cet exercice de surveillance pour la première fois et nous publierons un rapport qui renseignera sur nos activités à la conférence de reconstitution des ressources du FMSTP, en septembre.

Notre rapport conjoint sur la situation en Afrique témoigne de l'obligation de rendre compte dont sont assorties nos relations avec l'Afrique. Il montre que nous avons déjà accompli des progrès mais il signale également les aspects où des progrès immédiatement s'imposent.

III.

Politique étrangère et sécurité

Lutte contre le terrorisme : Nous avons adopté une Déclaration concernant la lutte contre le terrorisme. Nous avons condamné tous les actes de terrorisme, peu importe leur motivation alléguée, dans les termes les plus fermes, et réaffirmé que rien ne pouvait justifier pareils actes. Nous avons promis de collaborer pour réagir efficacement aux menaces nouvelles et constantes dues aux activités terroristes. Nous avons défini des domaines précis où resserrer encore davantage notre collaboration pour combattre le terrorisme, entre autres lutter contre l'usage des technologies modernes de communication et d'information à des fins terroristes ou criminelles, protéger les infrastructures essentielles liées à l'énergie, améliorer la sécurité des transports, contrer le recrutement de terroristes et prévenir le terrorisme nucléaire. Nous avons réaffirmé notre appui au rôle essentiel joué par les Nations Unies dans la lutte antiterroriste internationale. Dans ce contexte, nous présentons un Rapport sur le soutien du G8 à la lutte des Nations Unies contre le terrorisme.

Non-prolifération : Nous avons adopté une déclaration sur cette question. Il est vital pour la paix et la sécurité internationales de prévenir la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Nous demeurons toujours aussi résolu à affronter le problème mondial de la prolifération. À cet égard, nous réaffirmons notre attachement au système de traités multilatéraux, qui est à la base à la normalisation de tous les efforts en matière de non-prolifération. Pour réussir, nous devons travailler de concert avec d'autres partenaires et par le truchement des institutions internationales compétentes, en particulier celles du système onusien, et nous réaffirmons le rôle essentiel du Conseil de sécurité des Nations Unies dans la lutte contre la prolifération. Nous insistons également sur l'importance de mettre au point et d'appliquer les mécanismes des démarches multilatérales au cycle du combustible nucléaire. À cet égard, nous apprécions les suggestions d'initiatives énumérées dans la déclaration. Nous sommes toujours déterminés à surmonter par les voies diplomatiques les défis régionaux posés par la prolifération.

Partenariat mondial : Nous avons examiné les progrès accomplis jusqu'ici dans le cadre du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive au moment où celui-ci en était au milieu de la durée de son existence, et nous avons évalué l'état des projets de coopération entrepris. Nous reconnaissons les progrès réalisés depuis le lancement du Partenariat, en 2002. Des progrès de taille ont été

accomplis depuis son lancement en 2002. Nous ferons davantage pour améliorer l'efficacité de notre coopération. À l'occasion de l'examen de mi-parcours du Partenariat, nous réaffirmons les engagements que nous avons pris à Kananaskis et nous discuterons dans les prochaines années de la portée géographique du Partenariat mondial et déciderons s'il devrait être prolongé au-delà de 2012.

Sécurité et sûreté nucléaires : Le Groupe sur la sûreté et la sécurité nucléaires a fourni des avis techniques et stratégiques éclairés sur certaines questions de sûreté nucléaire et de protection contre les radiations, discuté de programmes d'amélioration de la sûreté pour faire fonctionner les centrales nucléaires (en Arménie et en Ukraine) et favorisé des activités internationales relatives à la sécurité et à la sûreté des sources radioactives. Les engagements du G8 à l'égard de Tchernobyl ont été réaffirmés.

Kosovo : Nous nous sommes penchés sur la question du statut futur du Kosovo et sur la proposition complète de l'envoyé spécial, M. Martti Ahtisaari, que le Secrétaire général de l'ONU a présentée au Conseil de sécurité le 26 mars 2007. Même s'il y a toujours divergences de vues sur le fond et sur la voie à suivre, nous resterons engagés sur cette question.

Soudan/Darfour: Nous avons adopté une déclaration sur la situation au Soudan/Darfour qui se fait l'écho de notre vive préoccupation face à la situation au Soudan, qui continue d'être marquée par le conflit et les dissensions. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation tragique sur le plan de la sécurité et sur le plan humain au Darfour. Nous exhortons tous les camps à respecter les accords de cessez-le-feu et à honorer les obligations découlant de la résolution 1591 du Conseil de sécurité, ainsi que le droit humanitaire international. Nous appelons le gouvernement et les mouvements rebelles à assurer un accès humanitaire sans obstacle et sans danger aux populations. Nous insistons sur le fait qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit au Darfour, et nous appuyons sans réserve les efforts déployés par l'Envoyé spécial des Nations Unies et par l'Union africaine pour relancer les négociations, en vue d'obtenir un accord politique. Nous demandons au gouvernement et aux mouvements rebelles de participer pleinement à ce processus. Il faut que la situation s'améliore pour que soient créées des conditions propices aux négociations et à un accès humanitaire aux populations. C'est pourquoi, même si nous nous félicitons que le gouvernement soudanais ait accepté le soutien renforcé de l'ONU à la MUAS, nous exhortons Khartoum à accepter la mission hybride ONU-Union africaine. Enfin, nous nous sommes entendus sur le fait que si le gouvernement soudanais et les mouvements rebelles continuent de ne pas honorer les obligations, nous appuierons les mesures appropriées au Conseil de sécurité.

Iran : Nous réaffirmons nos vives préoccupations devant les conséquences du programme nucléaire iranien sur le plan de la prolifération. Nous prions instamment l'Iran de se conformer à ses obligations internationales et aux résolutions 1696, 1737 et 1747 du Conseil de sécurité de l'ONU, en particulier à l'obligation de suspendre toutes ses activités d'enrichissement d'uranium. Nous déplorons vivement que l'Iran ait élargi son programme d'enrichissement d'uranium, comme le prouve le dernier rapport du directeur général de l'AIEA au Conseil de sécurité. Nous exhortons l'Iran à engager le dialogue sur les propositions présentées en juin 2006 au nom de la Chine, de la France, de l'Allemagne, de la Russie, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, et nous réaffirmons vouloir une solution négociée. Nous appelons l'Iran à se conformer aux exigences pour que les négociations reprennent. S'il continue de ne pas tenir compte

de l'appel du Conseil de sécurité, nous appuierons d'autres mesures appropriées convenues dans la résolution 1747 du Conseil de sécurité. Nous invitons également l'Iran à jouer un rôle plus responsable et plus constructif dans la région du Moyen-Orient, et condamnons les menaces proférées contre Israël par le gouvernement iranien et les maintes négations de l'Holocauste formulées par certains de ses représentants.

Processus de paix au Moyen-Orient : Nous réitérons notre ferme engagement en faveur d'une solution de paix complète juste et durable au Moyen-Orient. Le Quatuor, qui joue un rôle essentiel à cet égard, a notre appui sans réserve. Nous espérons que la poursuite des pourparlers entre le premier ministre Olmert et le président Abbas ouvriront la voie à des négociations en vue de la création d'un État palestinien, conformément à la Feuille de route et selon les résolutions 242, 338, 1397 et 15 du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, nous nous réjouissons de la réaffirmation de l'Initiative de paix arabe et de l'intention de la Ligue arabe d'engager le dialogue avec Israël à ce sujet. Nous demandons que cesse immédiatement la violence contre Israël, et en particulier les tirs continuels de roquettes Qassam sur le sud d'Israël, et la libération immédiate du soldat israélien enlevé. Nous prions instamment toutes les factions israéliennes de mettre fin à la violence interne et de respecter le cessez-le-feu. Nous appelons Israël de faire preuve de retenue en répondant à ces attaques et d'éviter toutes mesures dérogeant au droit international. Nous réitérons notre préoccupation devant gravité de la situation humanitaire et économique dans les Territoires palestiniens, et demandons à Israël de recommencer à remettre à la Palestine les recettes fiscales et douanières qu'il retient. Nous demandons aussi la libération des membres élus de l'assemblée législative et du gouvernement palestiniens qui sont détenus par Israël.

Liban : Nous nous sommes penchés sur la situation au Liban et sommes toujours en faveur de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de ce pays. Nous appuyons sans réserve son gouvernement légitime et démocratique. Prenant note de la décision en vertu de la résolution 1757 du Conseil de sécurité concernant la mise sur pied rapide du Tribunal spécial pour le Liban, nous exhortons tous les États à apporter à ce dernier toute leur coopération, conformément à la résolution 1757 (2007). Nous condamnons fermement les attentats terroristes à l'origine de la flambée de violence récente. Nous demandons instamment à tous les camps de respecter l'autorité des Forces de sécurité et du gouvernement libanais et, ainsi, d'éviter une aggravation de la situation à Nahr-el-Bared. Nous déplorons les souffrances humaines et les pertes de vies dues à la violence. Nous appelons de nouveau toutes les forces politiques libanaises à chercher une solution à la crise politique actuelle par le dialogue et dans le respect intégral des institutions démocratiques de leur pays.

Iraq : Nous avons échangé nos vues sur les événements en Iraq et réitéré notre attachement à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays. Nous condamnons une fois de plus dans les termes les plus fermes tous les actes de terrorisme et toute violence sectaire ou à mobile politique. Nous accueillons favorablement le lancement du Pacte international avec l'Iraq et la réunion des pays voisins les 3 et 4 mai 2007 à Charm-el-Cheikh, étapes importantes du renforcement de la confiance dans la région, un processus à long terme.

Afghanistan : Nous avons accueilli avec satisfaction les progrès accomplis par les Afghans ces dernières années, avec l'aide de la communauté internationale. Nous sommes profondément préoccupés par la multiplication des attentats suicides, nous regrettons vivement les pertes subies par les forces de sécurité nationale afghanes et les membres de la FIAS, et nous condamnons vigoureusement les attaques contre les civils, les Afghans et les forces de sécurité internationales. Nous avons exprimé notre appui au rôle indispensable joué par l'Organisation des Nations Unies, et nous l'encourageons à garder l'initiative et à poursuivre son engagement. Nous avons estimé d'un commun accord que des institutions afghanes fortes et viables, et en particulier les systèmes judiciaires et correctionnels et le système de maintien de l'ordre, sont essentiels pour l'avenir de l'Afghanistan, et nous nous sommes engagés à continuer de l'appuyer dans ces domaines. Nous nous félicitons du lancement de la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan (EUPOL Afghanistan), contribution importante au renforcement de la Police nationale afghane et de la décision du Canada de fournir des ressources importantes à cette initiative. Nous réitérons notre engagement à rester en Afghanistan et à contribuer à l'édification d'un pays sûr et prospère, libéré des stupéfiants et du terrorisme, sur la base du Pacte pour l'Afghanistan. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance du principe de l'État de droit et de la conférence organisée à Rome par le gouvernement italien, qui sera coprésidée par les Nations Unies et le gouvernement afghan. Nous appelons tous les pays de la région à participer à cet effort dans un esprit constructif. Dans ce contexte, nous nous sommes félicités de la réunion le 30 mai, à Potsdam, des ministres des Affaires étrangères des pays du G8 avec leurs homologues afghan et pakistanais, qui ont souscrit à leur « Déclaration conjointe sur l'Initiative Afghanistan-Pakistan ».

Haut-Karabakh : Nous avons convenu que le règlement du différend entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan au sujet du Haut-Karabakh est indispensable pour la paix et la sécurité dans la région. Le G8 est favorable au travail entrepris par les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OCDE, et il appelle les présidents de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan à s'efforcer de faire davantage pour parvenir à un accord sur les principes de base proposés par les coprésidents. À cet égard, nous nous réjouissons de l'intention des deux présidents de se rencontrer en marge de la réunion de la Communauté des États indépendants à Saint-Pétersbourg, le 9 juin 2007, et nous les engageons à parvenir rapidement à un accord sur les principes de base afin d'ouvrir la voie à un règlement pacifique du conflit.

Corée du Nord : Nous exhortons la Corée du Nord de se conformer à nouveau intégralement aux obligations du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et, conformément à la Déclaration conjointe du 19 septembre 2005 et aux résolutions 695 et 1718 du Conseil de sécurité de l'ONU, d'abandonner tous programmes de fabrication d'armes nucléaires et tous programmes nucléaires existants, ainsi que ses programmes de fabrication de missiles balistiques. Nous sommes totalement en faveur des pourparlers à six et de l'application prompte des premières mesures convenues le 13 février 2007, première étape vers la mise en œuvre intégrale de bonne foi de la Déclaration conjointe du 19 septembre 2005. Nous exhortons également la Corée du Nord à répondre aux autres préoccupations de la communauté internationale concernant la sécurité et la situation humanitaire, notamment en réglant rapidement la question des enlèvements.

Colombie : Nous avons discuté des événements qui sont survenus en Colombie ces derniers jours. Nous avons approuvé et salué la décision hardie et courageuse du

président Uribe de libérer un grand nombre de prisonniers, dont M. Rodrigo Granda, ce qui représente un geste humanitaire dans le bon sens.

Dans ce contexte, nous appelons les Forces armées révolutionnaires de Colombie à envisager des mesures urgentes qui conduiraient à la libération des otages qu'elles détiennent et des guérilleros encore entre leurs mains. Nous exhortons toutes les parties concernées à continuer d'utiliser au mieux les bons offices des Français, des Espagnols et des Suisses à cet égard. Nous avons exprimé l'espoir qu'une solution humanitaire pourrait préparer le terrain à la reprise du processus de paix, dans l'intérêt de tous les Colombiens.

G11. Nous nous réjouissons de la rencontre qui aura lieu entre la Présidence allemande du G8 et la présidence jordanienne du G11 au cours du deuxième semestre de 2007.

IV.

Sommet du G8 de 2008 : Nous nous réjouissons également de la proposition du premier ministre du Japon d'accueillir notre prochain Sommet dans son pays, à Hokkaido Toyako, en juillet 2008.